



Dieuze

infos

à la source du pays du Saulnois



LE 13 JUILLET

LES FESTIVITÉS DE LA FÊTE NATIONALE



- **22h10** ■ **Rassemblement devant le monument aux Morts** des autorités civiles et militaires, du CFIM, des sapeurs-pompiers, JSP, ADPC, des porte-drapeaux et des "Métronomes".
- **22h15** ■ **Devant le monument aux Morts :** salut aux drapeaux, revue des troupes, dépôts de gerbes, sonnerie aux Morts, minute de silence, hymne national.
- **22h35** ■ **Défilé à pied et motorisé** avec la participation des sapeurs-pompiers, JSP, ADPC, de la fanfare "Les Métronomes", du CFIM et de véhicules anciens.
- **23h00** ■ **Feu d'artifice**, place du Marché.

Culture et aides européennes

Suite à la cession de la Colonie des Officiers par le ministère de la Défense, la Municipalité a souhaité utiliser ce site à des fins culturelles et touristiques.

L'artiste Remus Botarro a pour mission de créer le centre culturel international en hommage au sculpteur de renommée mondiale, Constantin Brancusi.

La première étape est la mise en place et la création d'un parc de sculptures monumentales à partir de blocs de grès issus des carrières voisines de Niderviller. Ces sculptures, en cours d'élaboration, sont visibles les après-midis de 14h à 16h, en présence des artistes-créateurs : Henri-Patrick Stein et Jean Bergeron, artistes meusiens, Michel Dardaine, artiste local et enfin Remus Botarro, artiste en résidence à la Colonie.

La création de ce parc de sculptures est la première étape d'un programme qui pourra s'étendre sur la ville dans les années à venir. Un circuit culturel de ces œuvres pourra ainsi voir le jour.



Coût de l'opération :
19 825,10 € HT,
pris en charge par le GAL
Moselle Sud -
Crédit Europe à hauteur
de 90 %.

La fresque, place de la Saline

Créée en 2000, elle a grand besoin d'un "lifting". Cette fresque historique retrace notre patrimoine. Les travaux commenceront en juillet pour une durée de quatre semaines.

Coût de l'opération :
25 610 € HT pris en charge par le
GAL Moselle Sud - Crédit
Europe à hauteur de 90%



Parc pédagogique

Les travaux concernant la création d'un parc pédagogique sur le site des Salines Royales qui reproduira les différentes méthodes d'exploitation du sel à Dieuze débiteront en septembre. Le retard du début des travaux est dû à des résultats d'appels d'offres infructueux.

Coût de l'opération : 722 900, 82 € Le montant des subventions globales est de 76 % dont 4,25 % versées par le GAL Moselle Sud - Crédit Europe.

Vélo-rail

Notons également l'avis favorable du comité de programmation GAL Moselle Sud pour une aide de 90 % concernant la création et mise en place d'un Vélo-rail sur le site de l'ancienne gare de Dieuze et une partie de la voie ferrée Dieuze-Bénéstroof par l'association "Vélo-rail du Saulnois". La ville de Dieuze assurera le financement des 10 % restants.



Des spectacles

Enfin, deux spectacles seront donnés à la salle de la Délivrance par l'association "Voix des Champs" en hommage à la libération de la seconde guerre mondiale. Neuf autres spectacles sont également programmés dans le Saulnois et le territoire Moselle Sud.

Coût global de l'opération : 41 000 € pris en charge par le GAL Moselle Sud-Crédit Europe à hauteur de 90 %



■ Rappel : opération "Rénovation de façades"

Les habitations construites depuis plus de 25 ans peuvent bénéficier d'une aide financière communale pour réaliser des travaux de rénovation des façades.

Cette aide est fixée en fonction des travaux réalisés. Son montant maximum peut atteindre 3 000 €. Les conditions et le règlement d'attribution sont disponibles en mairie au service "Urbanisme".

Une aide administrative pour les démarches à effectuer est assurée le service "Urbanisme" de la mairie de Dieuze. Pour plus d'informations, composez le 03 87 05 65 79.

■ PLU - rappel

La commune de Dieuze révisé son PLU.

Dans ce cadre, un cahier de concertation est ouvert en mairie de Dieuze.

Tout administré peut venir y consigner ses interrogations ou remarques concernant la révision du PLU durant les heures d'ouverture au public.

Ce cahier ne se substituera pas au registre de l'enquête publique qui lui consignera les remarques des administrés par rapport au projet du PLU.

Le diagnostic communal et le projet d'aménagement et de développement durable sont également consultables.

■ Allée vers la mairie

Une allée piétonne a été réalisée afin d'accéder, en toute sécurité, à la mairie depuis le parking de la place. Elle est également accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le stationnement devant la mairie sera limité à 4 places, plus une place handicapé. Le personnel de la mairie ainsi que les élus utiliseront le parking de la place.



■ Centre équestre

Changement de gestionnaire.

Les époux Potier de Kappelkinger vont assurer le fonctionnement de centre. Une journée portes ouvertes sera prévue en septembre.

La commune réalise actuellement un parking et des travaux d'accessibilités aux bâtiments.

■ Fléchage de santé

Un totem avec l'ensemble des professionnels de santé a été installé à la Maison de santé pluridisciplinaire. Un marquage au sol sécurise les piétons.



Rentrée scolaire 2019 / 2020

■ Périscolaire, inscriptions

Elle aura lieu le lundi 2 septembre 2019.

Nouveau dispositif de réservation, pour cette rentrée scolaire 2019/2020, avec un portail famille pour la gestion des inscriptions et/ou annulations de créneaux au service d'accueil périscolaire (gestion des besoins en ligne, dossier d'inscription dématérialisé sur le site de la ville...).

Les informations et documents nécessaires à cette démarche seront disponibles sur le site de la ville à partir du lundi 15 juillet 2019 : www.mairie-dieuze.fr (rubrique : vie pratique, périscolaire). Le dépôt des dossiers se fera à partir du lundi 19 août 2019.



■ Le service Accueil périscolaire

Cette année scolaire, le périscolaire de la commune s'est encore distingué dans ses projets.

- **2^e prix** au concours photo de la Communauté de communes du Saulnois dans la catégorie *Faune et flore*, grâce à la photo intitulée *École de la nature* ;
- **3^e prix ex aequo** au concours départemental *"Je fleuris la Moselle à l'école"* ;

Vif succès de la journée Portes ouvertes du service, le vendredi 28 juin 2019 de 16h00 à 18h30, avec une importante fréquentation de nouvelles familles qui souhaitent découvrir les locaux et l'équipe d'encadrement.

Les enfants ont également pu participer à différents ateliers tout au long de l'année : expression théâtrale et théâtre forum, animation couture, cabanes géantes et jardin Zen, atelier vannerie intergénérationnel au club *Les Retrouvailles*...

■ Inscriptions dans les écoles maternelles et élémentaires

Nous vous rappelons que pour la rentrée scolaire 2019/2020, les nouvelles inscriptions à l'école maternelle (enfants nés avant le 1^{er} janvier 2017) et élémentaire seront à transmettre au service de l'État civil à la mairie de Dieuze.

Pour permettre ces inscriptions, il est demandé de bien vouloir retirer les imprimés à compléter en mairie. Se munir, au moment du dépôt des demandes, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Le carnet de santé de l'enfant sera, quant à lui, demandé au moment de l'inscription à l'école.

Pour tout renseignement complémentaire :

- ▶ Service de l'État civil en mairie
Tél.: 03 87 05 65 81 ou 03 87 05 65 76 –
- ▶ www.mairie-dieuze.fr
(rubrique : vie pratique, périscolaire)

■ Mosel'lire concours 2019

1^{er} prix pour la classe Ulis de l'école élémentaire Gustave Charpentier de Dieuze.

À l'invitation de la médiathèque municipale *Lucien Becker* de Dieuze, six classes de l'école *Gustave Charpentier* ont participé au concours *Mosel'lire*, proposé par le département de la Moselle, en partenariat avec la librairie jeunesse *Préau* et la direction des Services départementaux de l'Éducation nationale.

Les élèves du dispositif *ULIS* de M^{me} Anne-Laure Panza ont remporté le 1^{er} prix de la catégorie dans laquelle ils concouraient. Une participation financière de la commune aux frais de transport a permis aux lauréats de se rendre en bus à Mittelbronn, le 7 mai 2019, pour leur remise de prix : une belle récompense pour eux.

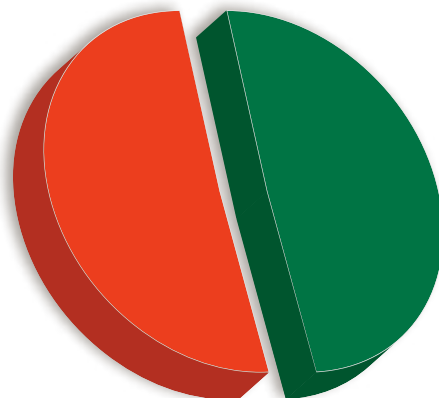
Nous félicitons les élèves et leur enseignante.



Finances - Comptes administratifs de la commune

Répartition des dépenses 2018

- Fonctionnement : 49,24 %
- Investissement : 50,76 %



*L'assainissement, l'eau, le funérarium, le lotissement et les eaux industrielles...
Il convient de rappeler que tous ces services sont assurés par le personnel de la commune.*

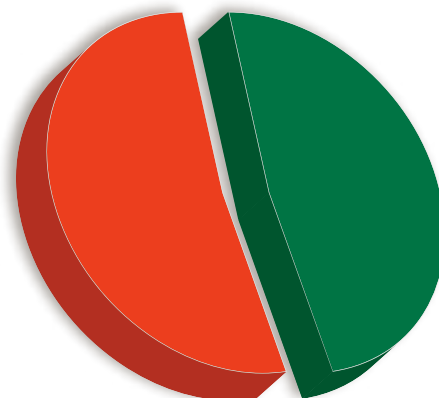
Les dépenses de fonctionnement de la commune de Dieuze s'élèvent à **16 262 461,30 €** et de l'investissement à **15 776 757,79 €** *.

Les recettes de fonctionnement sont de **17 202 895,61 €** et d'investissement de **15 766 012,20 €** *.

* Avec le transfert de la compétence économique à la Communauté de communes du Saulnois (loi Notre)

Répartition des recettes 2018

- Fonctionnement : 47,82 %
- Investissement : 52,18 %



	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		EXCÉDENT	DÉFICIT
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES		
COMMUNE DE DIEUZE	16 262 461,30 €	17 202 895,61 €	15 776 757,79 €	15 766 012,20 €	929 688,72 €	-
ASSAINISSEMENT	366 813,01 €	433 523,85 €	257 730,43 €	325 073,79 €	134 054,20 €	-
EAU	411 996,00 €	606 406,33 €	135 844,66 €	350 287,29 €	408 852,96 €	-
FUNÉRARIUM	34 809,87 €	78 101,90 €	-	7 651,80 €	50 943,83 €	-
LOTISSEMENT COTEAUX	170 033,41 €	170 033,41 €	-	-	-	-
EAUX INDUSTRIELLES	94 857,22 €	130 330,10 €	108 261,86 €	84 170,85 €	11 381,87 €	-
TOTAL	17 340 970,81 €	18 621 291,20 €	16 278 594,74 €	16 533 195,93 €	1 534 921,58 €	-

Opération Tranquilité vacances

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander une surveillance. Des patrouilles seront alors organisées par les forces de l'ordre.

Vous serez prévenus en cas d'anomalie (tentatives d'effractions, effractions, cambriolages). Vous pouvez signaler votre absence en téléphonant ou en vous déplaçant auprès de la police municipale ou de la brigade de gendarmerie de Dieuze.



Voisins vigilants

"Voisins Vigilants" et Solidaires, au travers de sa plateforme web www.voisinsvigilants.org est un réseau social de voisinage qui lutte contre les cambriolages en recréant du lien social avec ses voisins.

Principalement connue comme une plateforme qui lutte contre l'insécurité, c'est également un outil d'entraide aux personnes isolées (téléassistance connectée au voisinage...) et services de proximité entre voisins (petites annonces, covoiturage...)

La commune de Dieuze est mairie vigilante et adhère au projet depuis bientôt un an. 80 familles dieuaises ont rejoint à ce jour les "Voisins Vigilants", démarche simple d'utilisation et entièrement gratuite en vous connectant au site : www.voisinsvigilants.org

N'hésitez pas à contacter notre police municipale pour de plus amples informations.
Tél. : 03 87 86 94 22 - E-mail : contact@dieuze.fr



N'ATTENDEZ PAS LA CANICULE POUR VOUS SIGNALER

Information canicule

Recenser les personnes vulnérables...

La mairie est chargée de recenser les personnes âgées, les personnes adultes handicapées, isolées et vulnérables qui souhaitent être contactées en cas d'alerte canicule. Ce recensement s'opère sur la demande des personnes elles-mêmes ou sur celle d'un tiers. Un registre confidentiel est tenu permettant une veille sociale auprès des personnes recensées.

Si, compte tenu de votre situation, vous souhaitez être recensé(e), vous êtes invité(e) à adresser votre demande en mairie, par écrit, par téléphone ou par e-mail.

MAIRIE DE DIEUZE
12, place de l'Hôtel de Ville - 57260 DIEUZE
Tél. : 03 87 05 65 76 ou 03 87 05 65 81
E-mail : contact@dieuze.fr



Participation citoyenne

Ce dispositif a été mis en place afin de faire participer la population de Dieuze à la sécurité de son environnement, en partenariat avec les acteurs locaux de la sécurité.

La lutte contre la délinquance et notamment contre les vols constitue une priorité sécuritaire. Le concept est fondé sur la solidarité de voisinage et vise à développer un comportement de nature à mettre en échec la délinquance. Le protocole est encadré par la gendarmerie que vous n'hésitez pas à contacter au 17.

■ C'est la loi !

Avec l'arrivée des beaux jours, voici quelques règles à respecter !

- ▶ Il appartient aux riverains de désherber les trottoirs le long de leurs habitations, d'entretenir leurs haies et plantations, de procéder à l'élagage ou l'abattage des arbres de leur propriété, dès lors qu'ils portent atteinte à la sûreté et à la commodité de passage.
- ▶ Nous vous rappelons que l'article R.116-2 du code de la Voirie routière réprime d'une contravention de 5^e classe toute personne qui, en l'absence d'autorisation, aura établi ou laissé croître des arbres ou des haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier.
- ▶ Les horaires relatifs aux bruits de voisinage ont été modifiés comme suit :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 19h00. **Samedi :** de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h00.

Dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

■ Les trottoirs sont réservés aux piétons !

Rappel de police municipale.

Il est impératif de laisser à disposition des piétons un passage suffisant pour progresser en sécurité. Cet espace doit être assez large pour permettre le passage d'une personne handicapée en fauteuil roulant ou d'une maman avec sa poussette.

Le stationnement gênant sur les trottoirs est réprimé par l'article R417.10 §IV du code de la route. Le contrevenant peut se voir infliger une contravention de 2^e classe (35 €), ainsi que l'immobilisation et la mise en fourrière de son véhicule. Le commune dispose de 503 places de parking dans un rayon de 200 m.

■ Cendrier "vote"

Avec les cendriers Cypao, nous mettons à disposition de la population des nouveaux mobiliers urbains, designs et originaux.

Grâce à leur côté ludique, ils permettent de réduire considérablement le nombre de mégots jetés par terre, via un système de questions décalées. Et par la même occasion, leur impact sur l'environnement.



■ Zone bleue

Nous rappelons que des places "zone bleue", d'une durée de 1 heure, ont été créées afin de faciliter le stationnement aux abords des commerces du centre-ville.

Ces places sont matérialisées au sol et se situent à l'entrée de la rue Charpentier, de la rue Klingler, de l'avenue Foch et de l'avenue Gal de Gaulle.

Des disques sont encore disponibles gratuitement en mairie et dans les commerces.

■ Zone 30

Dans le cadre de la sécurité des piétons, un aménagement "Zone 30" a été instauré pour la traversée du centre-ville.

Cette limitation de vitesse concerne les axes principaux, à savoir : l'avenue Foch, l'avenue du G^{al} de Gaulle, l'avenue Poincaré, l'avenue de la 1^{re} DPG et la rue Gustave Charpentier. Pensez à nos enfants, ralentissez !



■ CIS Dieuze

Journée Portes ouvertes, le 1^{er} juin 2019

Environ 500 personnes se sont déplacées pour cet événement. Démonstrations de manœuvre incendie, de désin-carcération ainsi que des ateliers secourisme ont permis de montrer à la population le savoir-faire de nos sapeurs-pompiers.

À noter la présence des équipes animalières du SDIS de la Moselle et des JSP* du CIS Dieuze. Le recrutement de 3 JSP et de 3 SPV** a bien terminé cette journée qui s'est clôturée par une soirée pizza-flamme.

* Jeune sapeur-pompier
** Sapeur-pompier volontaire



■ Foire d'été

Le 14 juin dernier se tenait pour la première fois la foire d'été.

Plus de 120 commerçants ont joué le jeu. De plus, le temps était de la partie. Un rendez-vous supplémentaire est donc inscrit au calendrier des dieuzois le deuxième vendredi du mois de juin.



■ Fête de la musique

Cette année encore la fête de la musique a réuni un grand nombre d'habitants de Dieuze et du saulnois.

Plusieurs points d'animations ont eu lieu à divers endroits de la commune, on a pu découvrir des passionnés de musique et des nouveaux talents.





CAVALCADE 2019

Plus de 4 000 spectateurs dans les rues de Dieuze.

20 chars dont 400 participants costumés provenant d'association de la région. Le soleil était au rendez-vous pour cet après-midi.



À découvrir...

L'aire de jeux du chemin de l'Halbuterie

Deux nouveaux équipements y ont été installés, pour les petits et leurs parents : une cabane à grimper et une balançoire intergénérationnelle.



Notre doyen !

Paul Hoellinger, figure bien connue à Dieuze, a fêté ses 100 ans.

Entouré de ses enfants, de la direction et du personnel médical de l'hôpital Saint-Jacques, de son aide-ménagère Laurence, fidèle depuis quinze ans, et de M^{me} Obelliane, adjointe au maire, le nouveau centenaire a soufflé ses bougies.

Né le 22 mai 1919 à Hottwiller, dans le pays de Bitche, il est arrivé à Dieuze en 1949 pour tenir un magasin de cyclos, motos, motoculture et jouets, rue Poincaré.



Les Journées européennes du patrimoine

Elles se dérouleront aux Salines Royales, les 20, 21, 22 septembre 2019

Au programme des visites guidées, démonstration poêle à sel ①, vidéo concernant les salines et accès à l'espace muséographique.

Le dimanche de 10h à 18h restauration paysanne sur place. Le vendredi 20 septembre, en partenariat avec le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement les salines royales ouvrent les lieux dans le cadre du dispositif "enfants du patrimoine" qui permet de faire connaître les salines royales aux écoles de la régions. Les élèves bénéficieront de visites guidées et découvriront la fabrication de sel grâce à des ateliers manuels et ludiques.



À la découverte des salines de Dieuze

Des nouveaux livres aux éditions "La petite boîte".

Ils viennent de paraître et sont en vente à l'association des Salines Royales. Pour plus d'informations, contactez le 03 87 86 06 07.

"D'ici et d'ailleurs"

Exposition à l'espace muséographique de La Délivrance, en partenariat avec le Parc naturel des Vosges du Nord

L'exposition créée collectivement par un réseau de dix musées réunis dans un dispositif partagé de conservation au sein du Parc naturel régional des Vosges du Nord, aborde le thème des mobilités et des migrations.

Qui sont les hommes et les femmes d'ici et d'ailleurs qui ont façonné, à travers les siècles, les Vosges du Nord ? Ils et elles sont venus d'ailleurs et ont enrichi le territoire d'ici, d'autres sont partis d'ici et ont été les ambassadeurs du territoire ailleurs... L'exposition trilingue (FR / DE / EN) présente les Vosges du Nord sous l'angle inédit de la circulation des hommes et aborde les raisons historiques, économiques, liées aux conflits, ou motivées par le tourisme et l'imaginaire de leurs migrations depuis plusieurs siècles. Sans oublier que la question de l'ici et l'ailleurs fait partie des enjeux à relever pour les musées du XXIe siècle. La scénographie retenue est originale, en lien avec le thème du voyage, avec un traitement graphique soigné et contemporain.

Ouvert tous les samedis à partir du 8 juin jusqu'au 31 août.

Les dimanches 28 juillet et 25 août : visite guidée proposée par la conservation des musées du parc naturel régional des Vosges du nord. Gratuit.



Portes ouvertes du Tiers lieu-Fab LAB de Dieuze

Cet événement est piloté par le pôle communal Saulnois Innovation en partenariat avec l'Université de Lorraine

Son animation a été déléguée à OPEN EDGE (entreprise de recherche & développement et de formation en fabrication additive-impression 3D)

Rendez-vous le 12 juillet 2019 à partir de 16 heures à l'ancien mess des sous-officiers au 137, rue Princesse Alix Napoléon à Dieuze.

Au programme :

- ▶ Présentation du tiers lieu -Fab lab et de ses possibilités
- ▶ Ateliers de découverte
 - Conception de modèles numériques 2D et 3D
 - Impression 3D
 - Machine à broder numérique
 - Séance de créativité
- ▶ Présentation des projets réalisés dans le cadre des formations pour l'emploi (FIFE-B) grâce aux ressources du Fab LAB.
- ▶ Présentation des espaces qui seront ouverts pour le télétravail, des entreprises "incubées" et de leurs relations avec le tiers lieu

Nouveau commerce

Royal Dog

Salon de toilettage reçoit uniquement sur rendez-vous, du lundi au vendredi et le samedi matin. 2, rue René Kueny à DIEUZE - Tél.: 07 86 35 32 87

Nos champions !

Nicolas Mennel, champion de Moselle de Judo

Le Judo-club de Dieuze est fier de compter parmi ses benjamins un nouveau champion. Nicolas Mennel a remporté tous les tournois qu'il a disputés ainsi que le titre de champion de Moselle. Il a profité des conseils de son entraîneur Aimé Cimenera pour se hisser sur le podium et s'inscrire comme un talent prometteur du club Dieuzois.



Clément Burck, champion de France des sports subaquatiques :

Durant les championnats de France des sports subaquatiques à Limoges, Clément Burck, 16 ans, a remporté la première place des épreuves de tir sur cible subaquatique. Le club des Palmés de la Seille de Dieuze est fier d'accueillir le premier champion de France de tir sur cible pour la région Grand-Est. Il rentre également avec une médaille de bronze et une médaille d'or.



Enzo Greffier, champion de France de soulevé de terre en force athlétique

Lors de la finale France de Global Powerlifting Comitee à Coulommiers, Enzo Greffier a honoré le Club de force de Bénestroff d'un nouveau record de France avec 195 kg en soulevé de terre. Cette performance lui permet de terminer 1^{er} de sa catégorie (-18 ans et -90 kg) et de se qualifier pour les mondiaux en Slovaquie. Les résultats obtenus lors des compétitions donnent un nouveau souffle au club attirant de nouveaux licenciés qui rejoignent la structure.

Jérôme Scherrer, champion du monde en agility

Le président du Club canin de Dieuze et son berger hollandais, Moov, rentrent victorieux des championnats du monde d'agility avec un titre de champion du monde, face à 35 concurrents. Si tout va bien, il remettra son titre en jeu en République Tchèque en 2020 accompagné de son épouse Carine.



La traditionnelle fête du sport

aura lieu le dimanche 15 septembre prochain sur le plateau sportif du CFIM. Merci de le noter sur vos agendas.

FÊTES ET MANIFESTATIONS DIEUZOISES

Juillet

- **Du 8 au 26** ▶ Centre de loisirs / MJC Dieuze
- **Mercredi 10** ▶ Vente après-midi / Assajuco Dieuze
- **Samedi 13** ▶ Cérémonie patriotique, fête nationale, feu d'artifice / Place du marché
- **Mercredi 17** ▶ Vente après-midi / Assajuco Dieuze
- **Vendredi 19** ▶ Réunion Mouvement "Vie libre" / MJC Dieuze
- **Du 19 au 21** ▶ Fête Patronale / Dieuze
- **Du 23 au 26** ▶ Mini-séjour itinérant / MJC Dieuze
- **Samedi 27** ▶ Vente après-midi / Assajuco Dieuze
- **Mercredi 31** ▶ Vente après-midi / Assajuco Dieuze

Août

- **Jeudi 8** ▶ Don du sang / Délivrance
- **Samedi 24** ▶ Vente après-midi / Assajuco Dieuze
- **Dimanche 25** ▶ 24^e bourse aux antiquités militaires / Stand de tir ASOR Dieuze
- **Du 26 au 30** ▶ Accueil de Loisirs sans hébergement / MJC Dieuze
- **Mercredi 28** ▶ Vente après-midi / Assajuco Dieuze
- **Vendredi 30** ▶ Assemblée générale / Tarot Club Dieuzois

Septembre

- **Samedi 7** ▶ Vente après-midi / Assajuco Dieuze
- **Samedi 7** ▶ Portes ouvertes / MJC Dieuze
- **Dimanche 8** ▶ Concours de tir départemental / Stand de tir ASOR Dieuze
- **Mardi 10** ▶ Baptême de plongée, piscine de Val-de-Bride / Les Palmés de la Seille
- **Mercredi 11** ▶ Vente après-midi / Assajuco Dieuze
- **Samedi 14** ▶ Cani-cross / Club Canin du Saulnois
- **Dimanche 15** ▶ Fête du sport / Complexe sportif du CFIM Inter-associations Dieuzoises
- **Du 14 au 15** ▶ Tournoi de tarot / Tarot Club Dieuzois
- **Mardi 17** ▶ Baptême de plongée, piscine de Val-de-Bride / Les Palmés de la Seille

Septembre (suite)

- **Vendredi 20** ▶ Foire d'automne / Centre ville
 - ▶ Repas de foire / Club "Les Retrouvailles" Dieuze et dans les restaurants
 - ▶ Réunion Mouvement "Vie libre" / MJC Dieuze
- **Samedi 21** ▶ Loto / Cyclo-randonneurs Dieuzois
 - ▶ Vente après-midi / Assajuco Dieuze
- **Du 21 au 22** ▶ Journées du Patrimoine aux Salines Royales / Association des Salines Royales Dieuze
- **Dimanche 22** ▶ Concours Agility / Club Canin du Saulnois
- **Mardi 24** ▶ Baptême de plongée, piscine de Val-de-Bride / Les Palmés de la Seille
- **Mercredi 25** ▶ Vente après-midi / Assajuco Dieuze

FÊTE PATRONALE

- ▶ Fête patronale Sainte-Marie-Madeleine du 18 au 22 juillet.

FOIRE D'AUTOMNE

- ▶ Le 20 septembre au centre ville.

ÉCRIVAIN PUBLIC

- ▶ Pour vous aider dans vos démarches administrative ou pour la rédaction d'un courrier, une permanence est organisée chaque mercredi de 10h à 12h à la MJC CS de Dieuze. Sur rendez-vous. Tél. : 03 87 86 97 41.

RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

- ▶ L'agent communal a commencé sa tournée. Merci de libérer l'accès aux compteurs.



Dieuze infos / Responsable de publication : Bernard FRANÇOIS

- Site internet : <https://www.dieuze.fr> • Rédaction : mairie de Dieuze
- Tél. : 03 87 86 94 22 • Fax : 03 87 86 86 85 • E-mail : contact@dieuze.fr
- Ligne graphique et impression : Flugel Communication SAS depuis 1891 / Morhange.





Dieuze

pratique

à la source du pays du Saulnois

LISTE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DE LA VILLE

Ambulances VSL Taxis

- **AMBULANCES FREYERMUTH**
● 350 A, rue Émile Friant ▶ 06 67 00 78 12
- **AMBULANCES JACKY & CIE**
● 16, chemin de l'Abattoir ▶ 03 87 86 99 41
- **AMBULANCES DE LA SEILLE**
● 687, rue Émile Friant ▶ 03 87 86 98 73

Angiologue

- **D^r AMINE DRIAD**
● 3 ter, rue André Nimsgerns ▶ 03 87 86 78 11
- **D^r Antoine EID**
● 19, avenue 1^{re} Div P Grenadiers ▶ 03 87 86 85 86

Audio-prothésiste

- **AUDITION FLEURENCE**
● 130, promenade du Canal ▶ 03 87 86 77 77

Cardiologue

- **D^r MARIA ADORACION CASTRO-RODRIGUEZ**
● 130, promenade du Canal ▶ 03 87 86 77 77
- **D^r JEAN-CHRISTOPHE CHAUFFERT
D^r JULIEN VIENNET
D^r NICOLAS FRULLONI
D^r GILLES HACQUARD**
● 3 ter, rue André Nimsgerns ▶ 03 87 86 78 11

Chirurgien orthopédique

- **D^r BENOIT GOUDOT**
● 3 ter, rue André Nimsgerns ▶ 03 87 86 78 11

Dentistes

- **D^r LAURENT NOUQUE
D^r LAURENT OBELLIANNE**
● 3 ter, rue André Nimsgerns ▶ 03 87 86 09 98

■ D^r FLORENCE PIERLOT

● 1 bis, rue Jules Klinger ▶ 03 87 86 08 02

■ D^r FRANCINE TOUSSAINT D^r HUGO MAXIMILIEN

● 7, place de l'Hôtel de Ville ▶ 03 87 86 01 44

■ D^r ANTONELA CIORBA

● 3 ter, rue André Nimsgerns ▶ 03 87 05 17 49
Chirurgien-dentiste spécialiste en orthodontie et orthopédie dento-faciale.

Dermatologue

■ D^r DIDIER BECKERICH

● 3 ter, rue André Nimsgerns ▶ 03 87 01 55 98

Diététicienne

■ M^{ME} MARIE-CHRISTINE CERF

● 3 ter, rue André Nimsgerns ▶ 03 87 86 83 77

Infirmier(ère)s

■ CABINET D'INFIRMIERS THOMAS ET GUERET-MEYER

● 3 ter, rue André Nimsgerns ▶ 03 87 86 05 03

■ CABINET D'INFIRMIERS COLOMBERO, CAULAY, MARCHAL, XARDEL, RICHARD ET STREIFF

● 130, promenade du Canal ▶ 03 87 86 77 77

■ CABINET D'INFIRMIÈRE MURIEL VAN HAAREN

● 45, rue Clemenceau ▶ 03 87 01 57 13

Kinésithérapeutes

■ M. THIERRY JUNG ET M^{ME} LAURENCE FRANÇOIS

● 28 bis, avenue de Nancy ▶ 03 87 86 82 13

■ M^{ME} JULIE DEL SORDO, M. BENJAMIN THIEBAUT ET M. SYLVAIN KOHLER

● 17, avenue 1^{re} D.P.G. ▶ 03 87 01 90 02

■ M. EMMANUEL CARRE

● 29, rue Clemenceau ▶ 03 87 05 22 65

Laboratoire d'analyses médicales

■ LABORATOIRE DU SAULNOIS M^{ME} ISABELLE DEVIGNY

● 8, place de l'Hôtel de Ville ▶ 03 87 86 93 31

Maison de Santé Pluridisciplinaire

■ « Pour apporter une offre de santé exceptionnelle à la population »

● 130, promenade du Canal ▶ 03 87 86 77 77

Médecine du travail

■ AST LOR'N / Centre médical de Dieuze

● 32, rue Émile Friant ▶ 09 67 14 63 88

Médecins

■ D^r MARC-ANTOINE FRANÇOIS

● 11, rue Clemenceau ▶ 03 87 86 38 09

■ D^r JEAN-LUC GENIN D^r FABIEN PAGEOT

● 7, place de l'Hôtel de Ville ▶ 03 87 86 92 76

■ D^r MARIE-LINE MEREL-CONCE

● 3 ter, rue André Nimsgerns ▶ 03 87 86 82 85

■ D^r CHRISTOPHE PRZYCHOCKI D^r JEAN-MICHEL RESCHWEIN

● 130, promenade du Canal ▶ 03 87 86 77 77

Opticiens

- **OPTIC 2000 - EUROPTIC**
● 3, place du Marché ▶ 03 87 86 03 30
- **NEW OPTIC**
● 18, avenue du G^{al} de Gaulle ▶ 03 87 05 31 90
- **CENTRALE D'OPTIQUE (LA)**
● 6, place du Marché ▶ 03 87 86 81 18
- **GRAND OPTICIEN**
● 2, rue des frères Mesguins ▶ 03 87 86 35 14

O.R.L.

- **D' ELLIAS PAUROBALLY**
● 3 ter, rue André Nismgerns ▶ 03 87 03 15 16

Orthodontistes

- **D' ANTONELA CIORBA**
● 3 ter, rue André Nismgerns ▶ 03 87 05 17 49

Orthophonistes

- **M^{ME} CATHERINE DEJARDIN**
● 41, rue du Sous-Lieutenant Leibenguth
▶ 03 87 86 99 89
- **M^{ME} LAURENCE NAVARRO**
● 41, rue du Sous-Lieutenant Leibenguth
▶ 09 67 44 99 89
- **M^{ME} HÉLÈNE FRANÇOIS**
● 11, rue Clemenceau ▶ 06 33 93 91 73

Orthoptistes

- **M^{me} MARIE ZIMMERMANN**
● À partir d'octobre 2019 ▶ 06 89 80 29 71

Ostéopathes

- **M^{ME} LUCIE PROSLIER
M. ARNAUD GROSJEAN**
● 3 ter, rue André Nismgerns ▶ 03 87 01 42 39
- **M. EMMANUEL CARRE**
● 29, rue Clemenceau ▶ 03 87 05 22 65

Pédiatre

- **D' IULIA ANDREI**
● 130, promenade du Canal ▶ 03 87 86 77 77

Pédicures - Podologues

- **M^{ME} CATHERINE MARTIN**
● 10, place Moye ▶ 03 87 86 82 36
- **M^{ME} ALEXANDRA GENIN**
● 34, rue Gustave Charpentier ▶ 03 87 01 86 35

Pharmacies et matériel médical

- **PHARMACIE DU CENTRE BAZIN-CREUTZ**
● 8, avenue du G^{al} de Gaulle ▶ 03 87 86 07 69
- **PHARMACIE DES SALINES BERTHIER**
● 17, avenue du G^{al} de Gaulle ▶ 03 87 86 99 50

Prothésiste dentaire

- **M. BORIS MATER**
● 3 ter, rue André Nismgerns ▶ 03 87 01 57 36

Psychologue

- **M^{ME} ANNE-SOPHIE BEHM**
● 3 ter, rue André Nismgerns ▶ 06 33 28 84 33
Psychologue hypnothérapeute.

Radiologue

■ D^r CLAUDIU ANDREI

- 19, avenue 1^{re} D.P.G. ▶ 03 87 05 16 05

Sage-femme libérale

■ M^{ME} CATHERINE CHICHA-HAMANT

- 130, promenade du Canal ▶ 03 87 86 77 77
Sophrologie

Services Hospitaliers et Sociaux

■ HÔPITAL SAINT-JACQUES

- 21, route de Loudrefing ▶ 03 87 05 02 00

■ MAISON DE RETRAITE (EHPAD)

- 10, avenue 1^{re} D.P.G. ▶ 03 87 05 02 00

■ MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL JEAN-MARTIN MOYE (M.E.C.S)

- 272, rue S.A.I. Alix, Princesse Napoléon
▶ 03 87 86 57 00
- Annexe : 17, rue Brigade Alsace-Lorraine
▶ 03 87 86 86 38

■ RÉSEAU GÉRONTOLOGIQUE DU SAULNOIS (REGESA)

- 130, promenade du Canal ▶ 03 87 86 77 77
www.regesa.fr

■ SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE POUR PERSONNES ÂGÉES

- 21, route de Loudrefing ▶ 03 87 05 02 00

■ INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF ÉMILE FRIANT

- 807, route de Loudrefing ▶ 03 87 05 02 19

■ HOPITAL DE JOUR ADULTES PAUL SIVADON

- 181, route de Loudrefing ▶ 03 87 05 00 40

■ UNITÉ DE SOINS DE JOUR ENFANTS

- 490, chemin Royal ▶ 03 87 05 00 90

■ CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS

- 490, chemin Royal ▶ 03 87 05 00 95

■ CENTRE MÉDICO-SOCIAL (ASSISTANTE SOCIALE)

- 151, chemin du Pont Morea ▶ 03 87 21 47 00

Sophrologues

■ M^{ME} CHLOÉ NOPRE

- 130, promenade du Canal ▶ 06 12 92 52 01

■ M^{ME} NATHALIE EIDENSCHENCK

- 3 ter, rue André Nimsgern ▶ 06 49 42 74 46

Vétérinaires

■ VÉTÉRINAIRES DU PAYS DES ÉTANGS : D^r DANIEL CHARLIER, D^r ISMAEL HARTMAN

- 41, rue du Sous-Lieutenant Leibenguth
▶ 03 87 86 90 97

Nouvelle certification des établissements de santé

Certification B de l'Hôpital Saint-Jacques de Dieuze

Cette démarche obligatoire pour tous les établissements publics et privés a pour objectif de valoriser la qualité et d'encourager les établissements à poursuivre la structuration de leurs démarches d'amélioration. Elle a lieu tous les 4 ans.

Les établissements seront répartis selon 5 niveaux, de A, pour ceux satisfaisant pleinement aux exigences du référentiel Haute Autorité de Santé, à E pour les établissements n'y satisfaisant pas.